



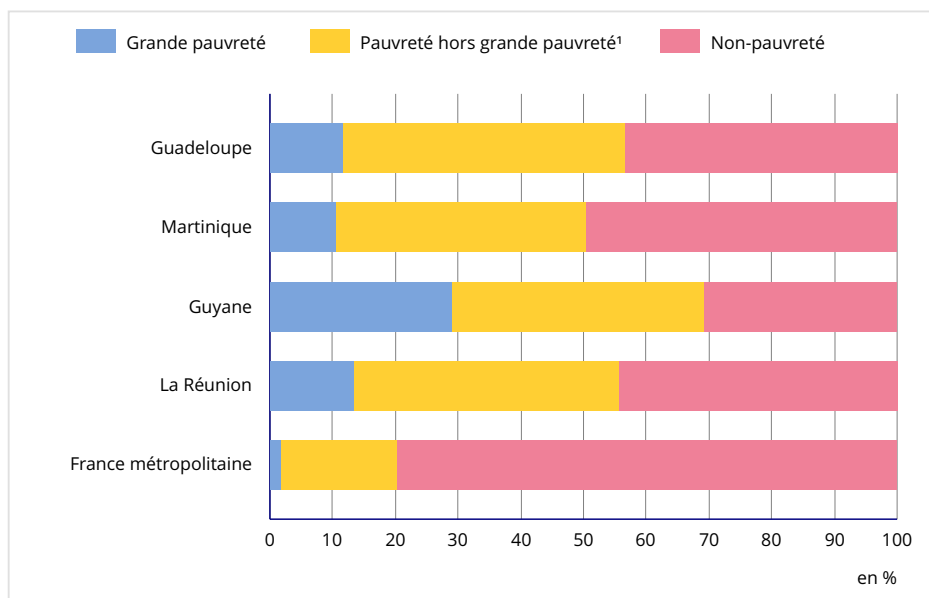
La grande pauvreté est 5 à 15 fois plus fréquente dans les départements d'outre-mer (DOM) qu'en France métropolitaine. Elle y est aussi beaucoup plus intense. Dans les 4 DOM historiques (Guadeloupe, Martinique, Guyane et La Réunion), les familles monoparentales, les personnes sans emploi ainsi que les retraités sont particulièrement touchés. Outre sa dimension monétaire, la caractéristique majeure de la grande pauvreté par rapport à des situations moins aiguës de pauvreté est la fréquence de privations, y compris pour des besoins fondamentaux comme la nourriture ou l'habillement pour 4 à 8 personnes sur 10 en situation de grande pauvreté. À l'exception de la Guyane, le renoncement à la voiture est moins fréquent qu'en France métropolitaine.

Entre une et trois personnes sur dix en situation de grande pauvreté dans les DOM historiques

La grande pauvreté est décrite au niveau statistique comme un cumul de très faibles revenus et de privation matérielle et sociale sévère. Elle touche des personnes en logement ordinaire ainsi que d'autres populations, au premier rang desquelles les personnes sans domicile. Les personnes en habitation mobile sont aussi très souvent en grande pauvreté [Blasco, Picard, 2021]. Cette publication se concentre uniquement sur les personnes vivant en logement ordinaire, faute de données descriptives sur les autres populations dans l'enquête Statistiques sur les ressources et conditions de vie (SRCV) (Sources).

Au seuil national, le taux de pauvreté monétaire est 2 à 4 fois plus élevé en outre-mer qu'en France métropolitaine, en lien avec des niveaux de vie plus faibles dans les DOM [Audoux *et al.*, 2020]. La privation matérielle et sociale y est également de 3 à 5 fois plus fréquente [Robin, 2020]. Les écarts se retrouvent de manière accentuée sur la grande pauvreté. En 2018, la part des personnes vivant en logement ordinaire en situation de grande pauvreté est de 10 % en Martinique, 12 % en Guadeloupe, 14 % à La Réunion et atteint 29 % en Guyane, département le plus fortement touché, contre 2 % en France métropolitaine (figure 1). Au total, 18 % de la population française (hors Mayotte) en situation de grande pauvreté en logement ordinaire vit dans les DOM historiques (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion), alors que ces territoires rassemblent seulement 3 % de la population.

Figure 1 – Répartition de la population selon les situations de pauvreté



1. Pauvreté monétaire à 60 % du niveau de vie médian et/ou au moins 5 privations matérielles et sociales sur 13, hors grande pauvreté.

Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire.

Lecture : en 2018, en Martinique, 10,5 % des personnes sont en situation de grande pauvreté, 39,9 % sont dans une situation de pauvreté autre que la grande pauvreté et 49,6 % ne sont ni pauvres monétairement, ni en situation de pauvreté matérielle et sociale.

Source : Insee, enquête Statistiques sur les ressources et conditions de vie (SRCV) 2018.

La grande pauvreté est aussi plus intense dans les DOM historiques qu'en France métropolitaine : le niveau de vie des personnes dans cette situation est plus bas dans les DOM, et particulièrement en Guyane. En Guadeloupe, en Martinique et à La Réunion, la moitié des personnes vivant en logement ordinaire en situation de grande pauvreté ont un niveau de vie inférieur à 700 euros par mois (figure 2), soit 1 400 euros de revenu disponible pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans. Ils ne sont qu'un quart dans ce cas en France métropolitaine. En Guyane, le niveau de vie médian des personnes en situation de grande pauvreté chute à 470 euros par mois, soit 1 000 euros de revenu disponible pour un couple avec deux enfants.

Figure 2 – Distribution des niveaux de vie de la population en situation de grande pauvreté

en euros par mois

	1er quartile	Médiane	3e quartile
Guadeloupe	500	680	830
Martinique	570	690	810
Guyane	340	470	710
La Réunion	550	690	820
France métropolitaine	670	790	850

Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire.

Lecture : en 2018, en Guadeloupe, la moitié des personnes étant en situation de grande pauvreté ont un niveau de vie inférieur à 680 euros par mois.

Source : Insee, enquête Statistiques sur les ressources et conditions de vie (SRCV) 2018.

En matière de privation matérielle et sociale, la Guyane se distingue dans la mesure où près de la moitié des personnes en situation de grande pauvreté cumulent plus de 10 privations sur les 13 observées, contre moins d'une personne sur cinq en France métropolitaine et dans les autres DOM historiques.

Dans les DOM historiques, 4 personnes en situation de grande pauvreté sur 10 peuvent demander à des proches une aide matérielle ou financière. En France métropolitaine, cette proportion s'établit à 6 sur 10. Quel que soit le degré de pauvreté, la part des personnes ayant des proches pouvant les aider est plus faible dans les DOM ; ce constat pouvant notamment refléter les écarts de niveau de vie entre les DOM et la France métropolitaine.

Faute de pouvoir mesurer les privations matérielles et sociales, la grande pauvreté ne peut être appréciée de la même façon à Mayotte. La pauvreté y est cependant très prégnante : 194 000 personnes y vivent avec un niveau de vie inférieur à 50 % de la médiane nationale, soit 74 % de la population mahoraise. Au vu des conditions de vie beaucoup plus défavorables qu'en France métropolitaine, la quasi-totalité d'entre elles sont très vraisemblablement en situation de grande pauvreté [Blasco, Picard, 2021].

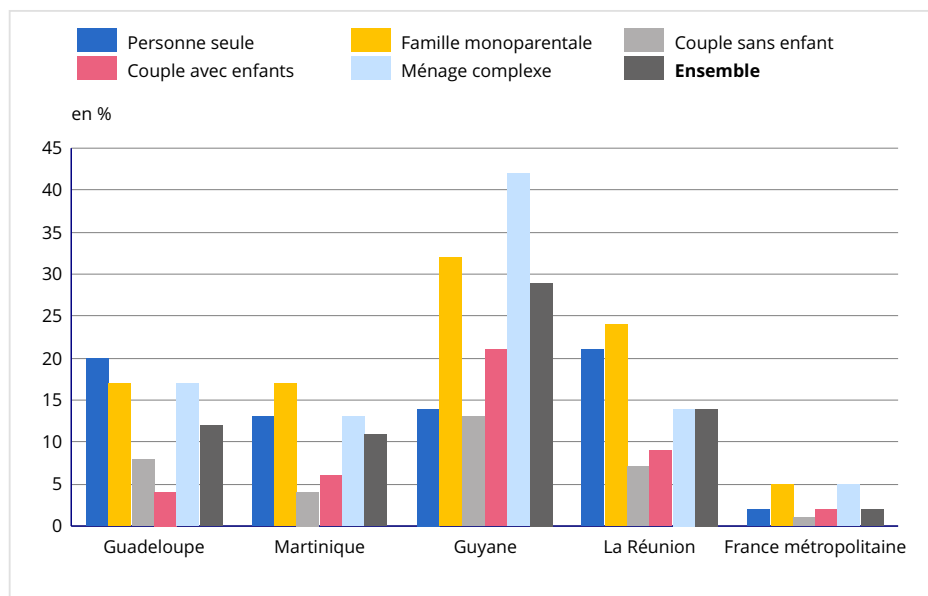
Les familles monoparentales, et les ménages complexes de Guyane, très exposés à la grande pauvreté

Dans les DOM comme en France métropolitaine, les familles monoparentales sont fréquemment en situation de grande pauvreté : 17 % de la population de ces familles est concernée en Guadeloupe et en Martinique, 24 % à La Réunion, 32 % en Guyane, et 5 % en France métropolitaine (figure 3a).

Type de ménage

Statut d'activité

Figure 3a – Part de personnes en situation de grande pauvreté selon le type de ménage



Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire.

Lecture : en 2018, en Guadeloupe, 20 % des personnes vivant seules sont en situation de grande pauvreté.

Source : Insee, enquête Statistiques sur les ressources et conditions de vie (SRCV) 2018.

Les ménages complexes (ménages regroupant plusieurs familles, plusieurs générations, etc.) sont parmi les ménages les plus touchés en Guyane et en Guadeloupe : respectivement 42 % et 17 % de leur population sont en situation de grande pauvreté. En Guyane, ces ménages regroupent près du tiers de la population et sont majoritairement composés d'enfants ou de jeunes adultes (47 % des individus ont moins de 18 ans et 21 % ont entre 18 et 30 ans).

Les personnes vivant seules sont également très concernées par la grande pauvreté. C'est le cas d'environ 20 % d'entre elles à La Réunion et en Guadeloupe, près de 14 % en Martinique et en Guyane, contre 2 % en France métropolitaine.

Par ailleurs, dans les DOM, les enfants sont un peu plus souvent en situation de grande pauvreté que l'ensemble de la population : de 12 % en Guadeloupe à 36 % en Guyane. Ils vivent plus souvent dans une famille monoparentale ou un ménage complexe, contrairement à ceux de France métropolitaine qui vivent très majoritairement dans un ménage composé d'un couple. Quel que soit le type de ménage, l'absence d'emploi d'un adulte aggrave fortement la situation.

Un marché du travail difficile qui engendre de la grande pauvreté y compris à la retraite

L'emploi « protège » de la grande pauvreté : seules entre 3 % et 4 % des personnes en emploi vivant aux Antilles ou à La Réunion sont en situation de grande pauvreté, 8 % en Guyane (**figure 3b**). Le chômage et l'inactivité (hors étudiants et retraités) sont très répandus dans les DOM, sachant que les personnes dans ces situations sont les plus exposées à la grande pauvreté. Pour ces deux catégories de population, quels que soient le sexe et l'âge, la grande pauvreté est quasi équivalente et très fréquente : plus de 20 % aux Antilles, environ 25 % à La Réunion et 43 % en Guyane.

Contrairement à la France métropolitaine, les retraités vivant dans les DOM sont également exposés à la grande pauvreté : de 9 % en Martinique à 15 % en Guyane, contre moins de 1 % en France métropolitaine. La fragilité sociale des retraités dans les DOM est notamment à mettre en lien avec les caractéristiques du marché du travail dans ces territoires. En effet, beaucoup de ces retraités ont été confrontés au chômage, au temps partiel subi, voire au travail informel, entraînant ainsi des niveaux de pension réduits.

Des privations qui atteignent les besoins fondamentaux

Quel que soit le territoire considéré et le degré de pauvreté, l'ordre des privations les plus fréquentes est très proche. Ainsi quel que soit le niveau de ressources, les trois privations les plus fréquentes sont l'incapacité à faire face à une dépense imprévue de l'ordre de 1 000 euros, ne pas pouvoir remplacer ses meubles et ne pas pouvoir prendre une semaine de vacances hors du domicile (**figure 4**). La quasi-totalité des personnes en situation de grande pauvreté dans les DOM (au moins 97 %) sont confrontées à ces privations.

Guadeloupe

Martinique

Guyane

La Réunion

France métropolitaine

Figure 4c – Fréquence des privations selon les situations de pauvreté en Guyane

	Grande pauvreté	Pauvreté hors grande pauvreté	Non-pauvreté
Ne pas pouvoir avoir un repas contenant des protéines au moins tous les deux jours	43	12	3
Ne pas avoir deux paires de bonnes chaussures	60	11	0
Ne pas avoir de voiture personnelle	64	18	0
Avoir des impayés de mensualités d'emprunts, de loyer ou de factures d'électricité, d'eau ou de gaz	68	47	14
Ne pas avoir accès à Internet	73	14	1
Ne pas pouvoir acheter des vêtements neufs	77	16	1
Ne pas pouvoir maintenir son logement à la bonne température	79	27	8
Ne pas pouvoir retrouver des amis ou de la famille au moins une fois par mois pour boire un verre ou pour un repas	86	24	2
Ne pas avoir une activité de loisir régulière	94	40	7
Ne pas pouvoir dépenser une petite somme d'argent pour soi sans avoir à consulter quiconque	95	45	8
Ne pas pouvoir s'offrir une semaine de vacances hors de son domicile	97	58	20
Ne pas pouvoir remplacer des meubles hors d'usage	97	64	29
Ne pas pouvoir faire face à des dépenses inattendues (environ 1 000 euros)	100	80	30

Champ : Guyane, personnes vivant en logement ordinaire.

Lecture : en Guyane, en 2018, 77 % des personnes en situation de grande pauvreté déclarent ne pas pouvoir acheter des vêtements neufs par manque de moyens financiers.

Source : Insee, enquête Statistiques sur les ressources et conditions de vie (SRCV) 2018.

Les dépenses de loisirs sont ensuite juste derrière parmi celles affectées par la pauvreté. Ne pas pouvoir faire une activité de loisir, dépenser une petite somme d'argent pour soi, ou aller boire un verre entre amis, concernent de 6 à 9 personnes sur 10 en situation de grande pauvreté selon les territoires.

Une caractéristique majeure de la grande pauvreté est la fréquence de privations liées à des besoins vitaux, comme l'alimentation et l'habillement. L'impossibilité d'acheter des vêtements neufs touche 6 à 8 personnes en grande pauvreté sur 10 dans les DOM. Ne pas avoir deux paires de bonnes chaussures en concerne 4 à 6 sur 10. Ces privations liées à l'habillement sont 3 à 5 fois moins présentes parmi le reste de la population pauvre, et sont quasi inexistantes chez les personnes qui ne sont pas considérées comme pauvres. Concernant l'alimentation, la difficulté à pouvoir faire un repas contenant des protéines au moins tous les deux jours atteint 4 à 5 personnes sur 10 en situation de grande pauvreté.

Avoir une voiture et un accès à Internet : une nécessité même en situation de grande pauvreté ?

Chez les personnes en situation de grande pauvreté, malgré l'ampleur de la dépense, le renoncement à la voiture est l'une des privations les moins fréquentes que ce soit en France métropolitaine ou dans les DOM. Hormis en Guyane, cette privation est un peu moins fréquente dans les DOM qu'en France métropolitaine. La configuration des territoires et la faiblesse des transports en commun dans les DOM rendent la voiture d'autant plus incontournable pour conserver la capacité à se déplacer quotidiennement de manière autonome.

Internet est devenu indispensable dans la vie quotidienne, en particulier pour réaliser des démarches administratives, pour un coût relativement contenu. L'impossibilité de disposer à son domicile d'une connexion personnelle (fixe ou mobile) par manque de moyens financiers est l'une des privations les moins fréquentes, voire la moins fréquente en France métropolitaine, à La Réunion et en Martinique.

Sources et méthodes

L'enquête **Statistique sur les ressources et conditions de vie** (SRCV) est la partie française du système communautaire EU-SILC (*European Union Statistics on Income and Living Conditions*). Elle sert de référence pour les comparaisons de distributions des revenus, de conditions de vie et de taux de pauvreté entre États membres de l'Union européenne et pour les actions communautaires de lutte contre l'exclusion. Les données sont collectées annuellement au moyen d'une enquête en panel.

Dans le cadre d'un partenariat entre l'Insee et la **Direction générale des Outre-mer (DGOM)**, l'enquête SRCV a bénéficié en 2018 d'une extension d'échantillon dans chaque DOM hors Mayotte afin de fournir des résultats significatifs par département.

Définitions

Une personne est en situation de **grande pauvreté** si elle est à la fois en situation sévère de pauvreté monétaire (niveau de vie inférieur à 50 % du niveau de vie médian français) et de privation matérielle et sociale (au moins 7 privations sur 13). Cette définition est celle proposée par [Blasco, Picard, 2021]. Dans cette étude, le calcul du niveau de vie médian est fait sur le champ national hors Mayotte.

L'indicateur de **privation matérielle et sociale** de l'UE est défini comme la part de personnes vivant en logement ordinaire ne pouvant pas couvrir les dépenses liées à au moins cinq éléments de la vie courante sur treize considérés comme souhaitables, voire nécessaires, pour avoir un niveau de vie acceptable.

Le **taux de pauvreté monétaire** au seuil national permet notamment de comparer les territoires, à partir d'un seuil identique. Cette approche, retenue ici, reflète notamment les différences de développement entre territoires. Un taux de pauvreté monétaire au seuil local peut être calculé à partir du seuil propre à chaque DOM [Audoux et al., 2020]. Il reflète alors les inégalités monétaires au sein de la région considérée et vise plutôt à mesurer le « décrochage » au sein du département.

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Le niveau de vie correspond à ce qu'Eurostat nomme « revenu disponible équivalent ». Pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on divise le revenu par le nombre d'unités de consommation (UC). Celles-ci sont généralement calculées de la façon suivante : 1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus, 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Le **revenu disponible** est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité nets des cotisations sociales, les indemnités de chômage, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine (fonciers et financiers) et les autres prestations sociales perçues, nets des impôts directs.

Un **ménage complexe** se définit par rapport aux autres types de ménages. Il s'agit d'un ménage qui n'est pas composé soit d'une seule personne, soit d'une seule famille (un couple sans enfant, un couple avec enfants ou une famille monoparentale).

Un individu (ou un ménage) est considéré comme **pauvre** lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. En France et en Europe, le seuil est le plus souvent fixé à 60 % du niveau de vie médian.

Pour en savoir plus

- Creignou A., « **12 % des Guadeloupéens en situation de grande pauvreté en 2018** », *Insee Analyses Guadeloupe* n° 57, juillet 2022.
- Creignou A., Jeanne-Rose M., « **Un Martiniquais sur dix en situation de grande pauvreté en 2018** », *Insee Analyses Martinique* n° 55, juillet 2022.
- Creignou A., Jeanne-Rose M., « **29 % des Guyanais en situation de grande pauvreté en 2018** », *Insee Analyses Guyane* n° 59, juillet 2022.
- Robin M., « **Pauvreté à La Réunion : deux approches complémentaires** », *Insee Analyses Réunion* n° 71, juillet 2022.
- Blasco J., Picard S., « **Environ 2 millions de personnes en situation de grande pauvreté en France en 2018** », in *Revenus et patrimoine des ménages*, coll. « Insee Références », édition 2021.
- Audoux L., Mallemanche C., Prévot P., « **Une pauvreté marquée dans les DOM, notamment en Guyane et à Mayotte** », *Insee Première* n° 1804, juillet 2020.
- Robin M., « **Quatre Réunionnais sur dix sont en situation de privation matérielle et sociale** », *Insee Analyses Réunion* n° 53, décembre 2020.



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier